

The Rt. Hon. Joe Clark, P.C., M.P.  
Secretary of State for External Affairs



Le très hon. Joe Clark, C.P., député  
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

OTTAWA (Ontario)  
K1A 0G2

Le 29 janvier 1991

L'honorable Arnold Malone, député  
Président  
Comité permanent de la défense nationale et  
des affaires des anciens combattants  
Chambre des communes  
Pièce 774  
Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Monsieur,

La question du déversement de pétrole dans le Golfe a été soulevée aujourd'hui à la réunion mixte du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur et du Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants, que vous avez présidée.

J'aimerais fournir les renseignements supplémentaires suivants sur la réaction du Canada devant ce geste absurde. L'Iraq a en effet scandalisé le monde en déversant d'énormes quantités de pétrole brut dans le Golfe.

Personne parmi nous ne peut tolérer une destruction aussi massive et insensée du milieu naturel. La nappe qui s'étend dans le Golfe contient des millions de barils de pétrole, ce qui dépasse largement la quantité déversée par l'Exxon Valdez.

La communauté internationale prépare actuellement un plan pour faire face à ce désastre. Le Gouvernement lui-même traite cette catastrophe avec la plus grande urgence.

Dès qu'il a été informé de l'ampleur de cette crise écologique, le Gouvernement a mis sur pied un comité interministériel de haut niveau qu'il a chargé d'examiner comment le Canada pourrait être utile dans les circonstances. Ce comité, dirigé par le ministère de la Défense nationale, est composé de tous les ministères concernés, à savoir les Affaires extérieures, Environnement Canada, Transports Canada, Énergie, Mines et Ressources ainsi que Pêches et Océans.